



le petit Gégestin



Le journal de votre centre de gestion agréé

Décembre 2019 - numéro 20

Formation action en séminaire résidentiel, ce sont les participants qui en parlent le mieux

Pourquoi sont-ils aussi enthousiastes à l'idée de passer trois jours ensemble dans la quiétude de la forêt vosgienne au cœur de la vallée paisible de Val d'Ajol ?

Nous avons interrogé un adhérent sur sa découverte des formations en séminaire. Il nous a raconté les retombées positives de ces sessions de formations si plaisantes et si efficaces (page 2). Il nous décrit les projets concrets qui ont suivi sa participation aux formations et ses relations amicales inattendues nées de ces journées partagées à élaborer une stratégie de changement.

D'autres adhérents ont carrément écrit un petit texte de témoignages que vous trouverez en page 3, dans lequel ils vantent leur plaisir de participer régulièrement à ces « formations actions » organisées en séminaire résidentiel en janvier et février de chaque année.

Entre présentation d'un des principaux intervenants, et informations techniques sur ces séminaires, vous pourrez aussi découvrir l'activité de votre centre agréé avec le projet de transformation en organisme mixte de gestion prévu en 2020. (Page 4)

Enfin, toujours en page 4, quelques rappels techniques et quelques points de vigilance permettant de mieux comprendre comment fonctionne l'examen périodique de sincérité (E.P.S.).



**Plus fort que de la formation,
les séminaires de formation-action**

Consommez vos séminaires sans modération



«Le témoignage d'un adhérent qui vint à un séminaire, puis deux...»

Dans ce numéro

- ▶ Édito
- ▶ La vie des adhérents :
Séminaire en janvier,
action en février !
- ▶ La vie du CGA :
Du Centre de Gestion Agréé
à l'Organisme Mixte
de Gestion Agréé
- ▶ L'avis du technicien :
« Examen Périodique de Sincé-
rité : Points de vigilance »

et toujours plus d'infos sur :
www.cegesti.fr

La vie des adhérents

Séminaire en janvier, action en février !

Jean-Philippe Weisse participe assidûment aux séminaires proposés par CE.GEST.I. depuis deux ans. Il évoque l'impact qu'ont eu sur lui ces temps forts de formation et la réussite de ses projets.

Pourquoi avez-vous souhaité participer à un séminaire ?

À l'époque, je venais de participer au stage sur le cerveau total qui m'avait beaucoup plu. Je voulais aller encore plus loin et trouver une posture, des outils pour mieux parler de mon métier et savoir faire face aux critiques sur mes pratiques. J'en avais marre de l'agribashing. Je me suis inscrit pour trouver des réponses à certaines inquiétudes et apprendre à me défendre.

Votre objectif a-t-il été atteint ?

J'étais comme dans la lessiveuse en arrivant au stage. Je fourmillais de questions et de projets et j'avais peur que je finisse par me laisser envahir par l'émotion. Finalement, j'ai passé un moment magique. Participer à mon premier séminaire m'a permis de poser les valises et de définir des priorités. J'ai pris le temps de comprendre mon fonctionnement et celui des autres. Désormais, je sais écouter posément pour répondre de manière positive et efficace

Quels types de séminaires avez-vous suivis ?

J'ai participé à trois séminaires portant sur les relations, la communica-



tion et la prise de parole en public.

Qu'avez-vous appris et acquis ?

Ces stages m'ont permis une remise en ordre de mes priorités tant personnelles que professionnelles. J'ai appris des outils de communication pour mieux me faire comprendre, comprendre les autres et faire passer mes idées.

J'ai aussi découvert des outils ou des clés pour oser affronter les médias. À titre d'exemple : j'ai fait deux prestations à la télévision et une à la radio où j'ai volontairement décidé de témoigner en réponse à une intervention négative sur le métier d'agriculteur. Ce que j'ai appris m'a servi. J'ai le sentiment que je peux encore mieux faire. Mais grâce au stage j'en ai pris conscience et je sais comment m'y prendre. Parfois les journalistes ont tendance à nous pousser dans nos retranchements et à nous faire dire des choses. Dans l'action on parle trop vite ou on montre que l'on est agacé. Même si le résultat était bien, je sens que je ferai encore mieux la prochaine fois, c'est motivant pour moi de voir la différence entre avant et après le stage.

Qu'est-ce que vous avez particulièrement apprécié durant ces séminaires ?

J'ai aimé travailler face aux autres stagiaires et parfois avec l'outil « vidéo » : se revoir permet de se corriger et l'utilisation de la vidéo c'est bien pour ça. J'ai également eu une prise de



conscience : échanger avec les autres m'a permis de prendre compte de mes améliorations : au début, certains stagiaires m'ont décrit comme trop pressé, boulimique de projets, mais efficace. Finalement j'ai pris le temps de prendre du recul, de ralentir et c'est bénéfique pour tout le monde car j'ai réussi, j'ai finalisé des choses tout en préservant un climat très favorable.

Un aspect essentiel : la convivialité. J'ai fait connaissance avec des gens que j'apprécie, qui deviennent importants, que je suis heureux de revoir. Les groupes se revoient en dehors des séminaires et c'est toujours un bon moment. Chaque stagiaire apporte quelque chose au groupe, nous apprenons les uns les autres, nous nous enrichissons de nos différences.

Quelles différences avec une formation traditionnelle ?

Quand on bénéficie de deux formateurs expérimentés, c'est un plus indéniable. En séminaire l'ambiance est feutrée, sereine, très propice au travail sur soi. Peut-être que nous travaillons moins dans l'immédiat ou sur du « technique ». Là, nous allons au-delà d'un outil, nous bossons sur le plus long terme, ce type de stage ça travaille inconsciemment sur l'individu longtemps après.

Quand il y a débat, c'est toujours une écoute précieuse, une confrontation bienveillante, c'est génial au plan humain.

Formation, macération, diversification

Jean-Philippe Weisse a planté de la vigne sur un coteau proche de sa ferme. Un projet familial pour le long terme dont l'idée a trouvé son épilogue lors d'un séminaire

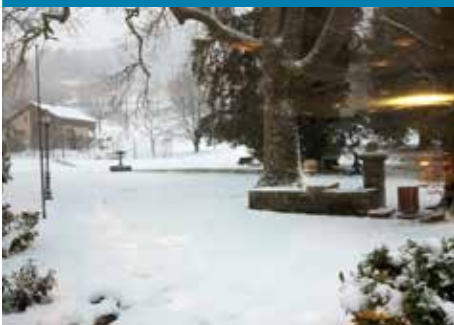
Trois jours en séminaire CE.GEST.I., c'est un grand bol d'oxygène garanti !

Comme chaque année, CE.GEST.I. vous propose des séminaires en relations humaines dans un cadre propice à la réflexion. Les trois jours se déroulent en pension complète au sein d'un hôtel haut de gamme situé au pied du massif vosgien. Une grande salle aménagée façon « cocooning » nous permet d'être confortablement installés pour la partie théorique et échanges.

Ces formations permettent à chacun de poser ses valises au sens propre et figuré ! Le fait de se couper du quotidien quelques jours nous aide à vivre pleinement la formation. Cela permet également de profiter du groupe notamment lors des repas pris en commun. Nous faisons connaissance et tissons des liens forts.

Les règles de la vie du groupe sont établies dès le départ de la formation. Écoute, interactivité, respect et bienveillance. Les formateurs s'adaptent en fonction de chaque groupe. Une volonté forte les anime pour que chaque stagiaire y trouve son compte !

Lors d'une pause, il nous est parfois proposé de nous oxygéner quelques minutes lors d'une promenade en groupe à l'air frais ajolais. Nous repartons souvent avec un petit pincement au cœur en nous disant que ce moment de ressourcement est déjà fini et que le quotidien va très rapidement nous reprendre. Pour autant, ces séminaires font souvent naître des étoiles dans nos pensées et rien que pour cela, nous en sommes joyeux !



Quel impact exactement ?

Avec le recul, j'ai réussi à avancer plus vite, à définir mes priorités sans état d'âme, à arrêter un plan d'action avec mise en route immédiate, et tout cela sans tergiversation. En résumé : séminaire en janvier, action en février

Entre deux séminaires, j'ajouterai qu'il y a eu maturation puis macération sur un an, ce qui est normal vu mon projet. Au final, c'est un projet réussi.

Avec le recul, quels changements mesurables ?

Je suis plus apaisé, j'ai gagné en sérénité, je suis devenu plus prévenant et attentif à l'environnement familial.

J'ai créé de nouvelles relations amicales avec une grande partie du groupe.

Quel conseil donner à quelqu'un qui réfléchit à participer à un séminaire ?

C'est ouvert à tous, mais si tout le monde y va, on sera trop bon et les formateurs finiront par être dépassés. Plus sérieusement, je dirai, si tu veux prendre un temps en huis clos pour prendre du recul sur toi et tes actions, dans l'écoute, le respect et la bienveillance, va trois jours en séminaire à Val d'Ajol. Ça fait tellement de bien que ça devrait être remboursé par la sécu !



Autour des séminaires proposés début 2020 !

Souvent proposés comme une prolongation de cycles de deux jours en salle, les séminaires sont plébiscités par leur format et leur haute intensité. Voici deux exemples de ce que CE.GEST.I. met en place début 2020.

Le top pour comprendre les relations interpersonnelles

« Je me connais, je te comprends, j'évolue » se déroulera du 11 au 13 février 2020.

L'intervenant principal du stage nous vient de Belgique. Très expérimenté, Gilles Lefebvre, 48 ans, a pris le relais d'Hélène Bensid qui a accompagné avec un professionnalisme sans égal, les groupes de séminaire pendant 12 ans.

Spécialiste de la communication et des relations de qualité, Gilles a su dès sa première intervention faire mouche auprès des stagiaires ravis. Outre la qualité de ses apports, Gilles fait preuve d'une qualité d'écoute et de reformula-

tion hors du commun. Sa capacité à confronter avec bienveillance nourrit ce séminaire toujours aussi plébiscité que par le passé.

3 jours au cœur de votre projet de vie

« Développer la confiance en soi pour réussir son tournant professionnel » constitue un module formation-action ou, comme l'explique Jean-Philippe Weisse, les stagiaires sont conduits à mettre en œuvre leurs acquis rapidement. Ce stage est programmé du 19 au 21 février 2020.

Vous trouverez les programmes détaillés sur simple demande ou sur www.cegesti.fr onglet formation

La vie du centre de gestion agréé

Du Centre de Gestion Agréé à l'Organisme Mixte de Gestion Agréé

En 2020, CE.GEST.I., Centre de Gestion Agréé (C.G.A.) va entreprendre toutes les démarches pour être reconnu « Organisme Mixte de Gestion Agréé » (O.M.G.A.). Il pourra désormais apporter les mêmes services et les mêmes avantages fiscaux aux professions libérales qu'aux autres professions déjà adhérentes.

CE.GESTI. est un Centre de Gestion Agréé pour les agriculteurs (BA) et pour les artisans et commerçants (BIC) soumis à l'impôt sur le revenu (IR). Depuis 2018, l'avenir des C.G.A. passe par un élargissement de leur périmètre pour devenir Organisme Mixte de Gestion Agréé. Ce changement implique une ouverture vers les professions libérales (BNC). Ainsi les infirmières, kinésithérapeutes ou autres prestataires de services « travailleurs indépendants » pourront adhérer à CE.GEST.I. et enrichir encore nos réunions, formations et comparaisons « métiers ».

Les adhérents seront informés de cette évolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera convoquée cet été afin de mettre à jour les statuts de notre association. Le conseil d'administration de CE.GEST.I. souhaite s'engager vers ce nouveau défi et le mettre en œuvre dès l'année prochaine.

L'avis du technicien

Examen Périodique de Sincérité : « Points de vigilance »

L'examen périodique de sincérité (E.P.S) est une mission très récente. Elle nécessite d'analyser des pièces justificatives. Nous attirons votre attention sur quelques principes concernant la déductibilité de certaines charges spécifiques

Depuis la Loi de Finances rectificative de 2015, les organismes de gestion agréés doivent contrôler la déductibilité sur le résultat fiscal des dépenses. Pour effectuer ce contrôle, nous vous demandons de nous adresser un certain nombre de pièces justificatives. Pour être déductibles, les charges doivent répondre à quelques principes de base :

- elles doivent être exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation ou se rattacher à la gestion normale de l'entreprise ;
- elles doivent correspondre à une charge effective et être appuyées de justifications suffisantes (conserver les factures et pièces correspondant aux dépenses) ;
- elles doivent être rattachées à l'exercice au cours duquel elles ont été engagées.



Voici quelques types de dépenses qui demandent de la vigilance :

- ✓ les déplacements professionnels
- ✓ les frais de repas (d'affaires, de l'exploitant)
- ✓ les dépenses vestimentaires ou de coiffeur
- ✓ les cadeaux à la clientèle
- ✓ les dépenses personnelles :
 - loyer et frais annexes afférents à son habitation personnelle ;
 - impôts personnels et des dépenses privées couvrant ses propres besoins et ceux de sa famille ;
 - frais de déplacement non justifiés par les besoins de la profession ;
 - dépenses relatives aux voitures automobiles utilisées à des fins personnelles ;
 - frais de réception de caractère familial, même si des relations professionnelles et des salariés de l'entreprise figurent parmi les invités ;
 - frais financiers correspondant à des crédits bancaires consentis en réalité pour financer les prélèvements de l'exploitant ;
- ✓ cotisations « Madelin »
- ✓ inventaire des stocks.

N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter votre expert-comptable pour plus de précisions sur ces points de vigilance.